

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	Chargé de mission aires protégées, adjoint au chef de service H/F.
CATEGORIE	A (à titre indicatif).
STATUT	CDD – Poste sous statut d’agent contractuel de droit public (ouvert aux titulaires de la fonction publique, en disponibilité sur contrat ou détachement sur contrat).
DIRECTION	Direction de l’environnement (DE), service appui aux politiques publiques (SAPP).
LOCALISATION	Siège des Terres australes et antarctiques françaises : rue Gabriel Dejean, 97410 Saint-Pierre, La Réunion.
DOMAINE(S) D’ACTIVITES	Environnement, pilotage de politiques publiques.
SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT	Chef du service appui aux politiques publiques.
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>L’administration des Terres australes et antarctiques françaises a été créée par la loi du 6 août 1955. Ce territoire, inscrit à l’article 72-3 de la Constitution, est formé, dans les Terres australes des îles Saint-Paul et Amsterdam, Kerguelen et de l’archipel Crozet, ainsi que de la terre Adélie et des îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Il est placé sous l’autorité d’une préfète, administratrice supérieure.</p> <p>Les Terres australes et antarctiques françaises sont l’organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et qui s’est étendue en mer en 2016 puis en 2022 sur l’ensemble des espaces maritimes des îles australes, avec une superficie totale de plus d’1,66 million de km². La valeur universelle exceptionnelle des Terres et mers australes françaises leurs ont valu d’être inscrites sur la Liste du patrimoine mondial par l’Unesco le 5 juillet 2019.</p> <p>Les îles Éparses abritent des écosystèmes tropicaux préservés sur un gradient latitudinal qui s’étend du 11e au 26e parallèle sud. Ces sanctuaires coralliens quasi vierges jouent un rôle essentiel pour la préservation des espèces et habitats menacés ainsi que pour l’intégration de stations de référence dans le réseau mondial de suivi pour des études sur la biodiversité et les effets du changement climatique. Depuis 2020, les Terres australes et antarctiques françaises sont gestionnaires de la réserve naturelle nationale (RNN) de l’archipel des Glorieuses. L’extension de ce statut à l’ensemble des îles Éparses et de leurs eaux sous juridiction est prévue par la stratégie nationale des aires protégées 2020-2030.</p> <p>En terre Adélie, deux « zones spécialement protégées pour l’Antarctique » (ZSPA) ont été créées par la France en 1995 et 2006. Le préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, s’est vu confier la gestion de ces espaces protégés, conformément aux procédures définies par le protocole de Madrid et le Code de l’environnement.</p> <p>Les Terres australes et antarctiques françaises œuvrent à la préservation de leur patrimoine naturel au travers d’une politique environnementale qui repose sur la mise en place d’outils de conservation adaptés et la mise en œuvre des différents plans d’actions ou de gestion qui en découlent.</p> <p>Cette politique ouvre de nombreuses perspectives de coopérations régionales (par exemple : montage de projets européens) et permet également aux Terres australes et antarctiques françaises d’apporter une contribution dans le cadre des conventions et accords environnementaux internationaux que la France a ratifiés et sur lesquels elle est impliquée (CCAMLR, SIOFA, RCTA, etc.).</p> <p>Dans ce contexte, les Terres australes et antarctiques françaises recrutent un chargé ou une chargée de mission « aires protégées », adjoint ou adjointe au chef de service.</p> <p>Placée sous l’autorité de la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, et sous la responsabilité hiérarchique directe du chef du service « appui aux politiques publiques », la personne recrutée contribuera à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d’aires protégées. La personne retenue sur le poste sera chargée de finaliser le projet de classement des îles Éparses en réserve naturelle nationale.</p> <p><u>La personne recrutée sera plus particulièrement chargée des activités suivantes :</u></p>

MISSION(S) ET ACTIVITES	<p>1 – coordination des outils de protection et de labellisation des espaces naturels</p> <p>coordination et finalisation du projet de classement des îles Éparses en réserve naturelle nationale (rédaction du dossier d’opportunité, pilotage de la procédure associée),</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordination et suivi des outils de classement internationaux : patrimoine mondial de l’Unesco, Liste verte de l’UICN, sites RAMSAR, zones spécialement protégées de l’Antarctique (ZSPA), entre autres, • suivi de la contribution des Terres australes et antarctiques françaises à la Stratégie nationale des aires protégées, • contribution à la valorisation du rôle des aires protégées des Terres australes et antarctiques françaises par la participation à la formation et à la sensibilisation des usagers des espaces protégés, les actions de communication. <p>2 – appui à la gouvernance des espaces protégés des Terres australes et antarctiques françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • secrétariat des instances de gouvernance de la RNN des Terres australes françaises et de la RNN de l’archipel des Glorieuses (comités consultatifs et conseils scientifiques), • appui aux instructions des demandes d’activités dans les territoires des Terres australes et antarctiques françaises, en lien avec les chargés de mission thématiques, • préparation d’interventions et rédaction d’avis, de contributions, de notes relatives à la mise en œuvre par les Terres australes et antarctiques françaises de politiques publiques environnementales, • contribution à la préparation des dossiers relatifs au Traité sur l’Antarctique (RCTA) et à la Convention sur la Conservation de la Faune et de la Flore Marine de l’Antarctique (CCAMLR) pour les éléments concernant la direction de l’environnement. <p>3 - en tant qu’adjoint(e) au chef de service</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer la continuité de service sur les affaires courantes en cas d’absence ou d’empêchement du chef de service.
PERSONNEL A ENCADRER	Agents du service appui aux politiques publiques lors des phases d’intérim du chef de service, stagiaires.
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	Missions éventuelles en métropole et sur le territoire.
COMPETENCES REQUISES	<p><u>Profil recherché :</u></p> <p>de formation supérieure (bac+5) en écologie, environnement, politiques publiques environnementales.</p> <p><u>Connaissances et compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience professionnelle recommandée dans le domaine des aires protégées, particulièrement en matière de montage de dossier de conservation ou de gestion d’espace naturel protégé, - bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la gestion des aires protégées, des outils de politiques publiques liées à la conservation aux niveaux national et international, - expérience d’animation d’ateliers et de participation/suivi de conférences en matière environnementale appréciée, - expérience en administrations publiques, - connaissances de l’écologie et des enjeux de conservation des zones tropicales, polaires et subpolaires appréciées. <p><u>Savoir-être, qualités, aptitudes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - excellentes capacités de synthèse et de rédaction, - sens de l’organisation, rigueur et méthode, - capacités relationnelles et d’animation avec des partenaires externes divers, - capacité à travailler en équipe, - sens des responsabilités, - capacités d’adaptation, - prise d’initiatives et autonomie, - bon niveau d’anglais requis,

	- maîtrise des logiciels informatiques courants.
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	Prise de fonction souhaitée : 4 ^{ème} trimestre 2023. Contrat d'une durée de 2 ans, renouvelable. Poste basé au siège de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises situé à Saint-Pierre de La Réunion. Base : 38h05 par semaine.
PERSONNE A CONTACTER	Pour toute information complémentaire sur le poste, merci de contacter M. Nicolas REYMOND, chef du service appui aux politiques publiques, par mail à nicolas.reymond@taaf.fr .
REDACTEUR DE LA FICHE	DE/DAAF

Pour candidater sur ce poste, merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'attention de madame la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises sur

srh@taaf.fr

en mentionnant impérativement en objet du message : CANDIDATURE AIRES PROTÉGÉES NOM Prénom.

Date limite de candidature : 30/09/2023